

SSIAP 3 - Formation Initiale Chef de Service de Sécurité Incendie et d'assistance à Personnes ^{SSIAP3}

Prix : Nous consulter

Objectifs

L'objectif de la formation SSIAP 3 est l'acquisition des connaissances réglementaires et managériales nécessaires afin de pouvoir diriger un service de sécurité qui sera chargé d'assurer l'intégrité des personnes et des biens dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de

Public Visé

Tous publics

Durée

216.00 Heures

33 Jours

Pré Requis

- Aptitude physique (validée par un examen médical)
- Bonne maîtrise de la langue française
- Présenter un certificat SST (Sauvetage Secourisme du Travail) ou l'AFPS
- Présenter une attestation justifiant la capacité ERP2, IGH2 ou SSIAP 2
- Se justifier de l'exercice de l'emploi de chef d'équipe de Service de sécurité incendie pendant trois ans ou plus dans un établissement recevant

Parcours pédagogique

Compétences attestées :

Le feu et ses conséquences :

- Pouvoirs et potentiels calorifiques, la propagation du feu, comportement au feu,
- mise en oeuvre des moyens d'extinction.

Sécurité incendie et les bâtiments :

- matériaux de construction, études de plans,
- outils d'analyse.

Réglementation incendie :

- organisation générale de la réglementation,
- classement des établissements,
- dispositions constructives et techniques,
- moyens de secours et accessibilité.

Gestion des risques :

- analyse des risques,
- réalisation des travaux de sécurité,
- documents administratifs.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à :

- conseiller le chef d'établissement,
- définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
- gérer le budget du service.

Les + métier

La formation SSIAP 3 s'adresse à ceux qui souhaitent postuler à un poste de chef de service de sécurité incendie en ERP (établissement recevant

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie.

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Périssud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 - www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16

Objectifs pédagogiques

Méthodes et moyens pédagogiques

2 phases qui se chevauchent et s'alternent tout au long de la formation

La phase théorique : un support conçu de manière agréable et attractive avec très peu d'écrits et beaucoup d'illustrations. Le format papier de ce cours est distribué à tous les participants en début de session. L'intervenant abordera et insistera sur les notions en relation avec des situations réalistes en lien direct avec le poste de travail.

La phase pratique : majoritaire afin de préparer efficacement les stagiaires à être opérationnels, vigilants et conscients des risques sur leurs postes de travail.

Pédagogie active et participative

CQPS privilégie les méthodes actives centrées sur le stagiaire qui le rendent acteur de sa formation et qui permettent son intégration dans le groupe. Nous utilisons des méthodes pédagogiques favorisant l'interactivité. La cohésion et la dynamique de groupe permettent d'acquérir de façon plus simple les savoirs nécessaires.

Nos formateurs sont tous formés aux principes de l'andragogie (pédagogie d'adultes). Ils ont la capacité d'animer des groupes, de les faire monter en compétence **avec des méthodes ludiques et réalistes en tenant compte de l'hétérogénéité du public formé.**

Diversification de la boîte à outils du formateur

Afin de rendre la formation plus attractive, nos formateurs alternent entre les apports théoriques et la pratique. Ils usent des moyens et outils pédagogiques suivants pour **assurer l'apprentissage des connaissances et savoir-faire et évaluer au fil de la formation l'acquisition des notions et l'atteinte des objectifs.**

Évaluation des connaissances :

- QCM (40mn)
- Rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans portant sur un groupement non isolés de 1ère ou 2ème catégorie. (2h30)
- Épreuve orale devant le jury (15mn)

Sanction de la formation :

- Certificat de chef de service (SSIAP3) - Validité 3 ans

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs titulaires des diplômes / titres / certificat requis et expérimentés dans la profession.

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Oui - Si des aménagements sont à prévoir pour contraintes de santé, n'hésitez pas à joindre notre référent handicap à l'adresse mail : contact@cqps.fr



Contactez-nous !

Clément PARAYRE
Directeur

Tél. : 0615901729
Mail : clement.parayre@cqps.fr



235660

SAS CQPS au capital de 7500€

34, rue des Cosmonautes – Pérusud 4 – Bât 2 – 31400 TOULOUSE – Tél : 05.61.48.54.70 – www.cqps.fr – contact@cqps.fr

RCS TOULOUSE – SIRET 484 639 844 00030 – TVA intra FR27484639844

Déclaration d'activité : 73310453931 « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

N° CNAPS : FOR-031-2026-09-30-20210587281 – Agrément TFP APS : 3109011201- Agrément CQP PSGE : 3123061202

Agrément SSIAP N° 009 – Habilitation SST : H30818/2023/SST-1/O/16